

BULLETIN D'ENGAGEMENT

A retourner avant le 11 Juillet

PILOTE

NOM:	
PRENOM:	
NATIONALITE:	
N° PERMIS :	DELIVRE LE:
ADRESSE:	
CODE POSTAL:	VILLE:
TEL:	E-MAIL:

PASSAGER

NOM:	
PRENOM:	
ADRESSE:	
CODE POSTAL:	VILLE:
TEL:	E-MAIL:

VEHICULE

MARQUE:	
MODELE:	
IMMATRICULATION:	ANNEE:
CYLINDREE EXACTE:	TYPE:

<input type="checkbox"/> Prix Public : 120 Euros	<input type="checkbox"/> Prix Membre ACN : 110 Euros
<input type="checkbox"/> Prix Nouveau Membre (Inscription au club (Pilote)+ Montée Col de l'Orme): 150 Euros	
<i>Cochez le prix applicable à votre inscription</i>	

<input type="checkbox"/> Je soussigné, demande à participer à la Montée Historique de Lucéram Peira-Cava
<input type="checkbox"/> J'ai pris connaissance du règlement de l'épreuve
<input type="checkbox"/> Je joins le montant de mon engagement (chèque à libeller à l'ordre de : AUTOMOBILE CLUB DE NICE ET CÔTE D'AZUR) à mon bulletin d'engagement et je retourne l'ensemble de mon dossier au club
Le pilote
<i>Signature</i>



► La Montée historique de Lucéram Peira-Cava se déroulera le 16 juillet 2017. Elle est organisée par l'Automobile Club de Nice, sous l'égide de la Fédération Française des Véhicules d'Epoque

► Epreuve de démonstration non chronométrée, sans classement, elle s'effectue sur route fermée et est réservée :

- aux véhicules construits jusqu'en 1987
- aux véhicules construits jusqu'en 1992 (Max 10% du plateau)
- à des véhicules d'exception, choisis par un comité de sélection
- limitée à 100 véhicules

► Les séances d'essais

- le matin de 09h00 à 12h00, suivant les possibilités

► Les séances de démonstration

- l'après-midi, de 14h00 à 18h00

► Les participants doivent se présenter à partir de 08h00 à Lucéram (Alpes-Maritimes), pour les formalités.

► Pièces à produire pour la validation de l'inscription

- permis de conduire valide du pilote / des pilotes
- certificat médical de moins de 6 mois (ou une licence pilote FFSA 2017)
- carte grise du véhicule
- contrôle technique valide du véhicule (si immatriculé)
- autorisation de prêt si le propriétaire n'est pas à bord
- attestation d'assurance du véhicule en cours de validité
- photo et palmarès éventuel du véhicule
- pour les véhicules compétitions, le PTH

► L'équipement obligatoire

- casque(s) homologué(s) pour le pilote / l'équipage
- extincteur 1 kg (minimum) fixé dans l'habitacle
- publicité de l'organisateur sur le véhicule

► Le parcours

- RD 2566 de Lucéram, au Col St Roch (5km)

